

Diplôme d'établissement (Bac+1 Cnam) Tourisme Certificat Hospitalités : Accueil et Expérience Client

Cnam Accueil touristique

Crédits : 60 ECTS code DIE7400A (RNCP non inscrit)

Niveau d'entrée : sans niveau spécifique - Niveau de sortie : sans niveau spécifique



Objectifs et compétences visées

La certification Bac+1 Cnam Administration a pour objectif principal de proposer une solution concrète de poursuite d'études afin qu'en sortie de parcours, l'apprenant puisse être capable de déterminer son choix de projet professionnel (insertion professionnelle ou poursuite d'études) ; Elle offre également un diplôme en formation continue avec une pédagogie adaptée à ses publics et une démarche d'auto-orientation accompagnée et de construction d'un projet personnel et professionnel. L'ensemble de ces fonctions doit concourir à la structuration d'un projet personnel et professionnel solide.

Codes ROME le plus proche : G1101 accueil touristique

Public concerné

Niveau bac. Salariés en activité, en projet de transition professionnelle, en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi.

Conditions de délivrance

Toutes les unités d'enseignement doivent être validées par une note égale ou supérieure à 10/20. Le dispositif d'évaluation des acquis de mise en situation comporte la conception et la réalisation d'un rapport d'activité ou de stage.

Calendrier prévisionnel 2020-2021

	semestre 1	semestre 2
Ouverture des préinscriptions en ligne le 1er juin 2020		
Inscriptions jusqu'au	30/10/20	31/03/21
Début des cours	14/09/20	22/02/21
Interruption des cours	11/12/20	-
Reprise des cours	04/01/21	-
Fin des cours	05/02/21	25/06/21
Semaine de révisions	semaine du 08/02/21	semaine du 28/06/21
Examens 1ère session	semaine du 15/02/21	semaine du 05/07/21
Examens 2nde session	quinzaine du 16/08/21 au 27/08/21	

Enseignements

		ECTS	modalités	examens	coef. (1)
ENSEIGNEMENTS ANNUELS					
USEC5E	Cultures touristiques : tourisms et touristes	8	cours		1
SEMESTRE 1					
USEC5K	Anglais professionnel	4	cours		1
USAL3D	Outils mathématiques	2	cours		1
USAL3G	Démarches de projet 1	2	TP		1
USCF09	Ouverture	6	cours		1
USEC5F	Les fondamentaux de l'hospitalité touristique	6	cours		1
SEMESTRE 2					
USAL3E	Méthodes et outils de la communication écrite	3	cours		1
USAL3F	Economie, gestion et organisation de l'entreprise	3	cours		1
USCF0E	Informatique et outils numériques	6	TP		1
USEC5G	Personnalisation de l'expérience client	6	cours		1
USEC5H	Données, droits et sécurité de la clientèle	6	cours		1
UAEC0Q	Expérience professionnelle	8	rapport		a

ECTS : système européen de transfert et d'accumulation de crédits

(1) coefficients : chaque enseignement fait l'objet d'une validation propre par capitalisation (cf. conditions de délivrance).

Modalités d'évaluation : rapport/dossier à rendre - examen sur table - soutenance
a. voir conditions d'expérience professionnelle ci-après.

Conservatoire national des arts et métiers

Parcours de formation

Expérience professionnelle

L'élève doit justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 1 an et avoir exercé des fonctions en lien avec la certification visée. A défaut, il devra effectuer un stage d'au moins 3 mois dans une structure les pratiquant.

Il rédigera alors un rapport d'activité professionnelle ou un rapport de stage selon le cas de figure.

Déroulement de la formation

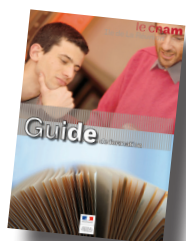
Les cours se déroulent du lundi au vendredi de 17h à 21h en alternant regroupements en présentiel et webconférences (hors TP). Vous avez la possibilité de suivre les regroupements via notre plateforme de télé-enseignement (en visioconférence ou en différé). **2 présences par UE et par semestre sont obligatoires pour vous présenter aux examens.** La présence aux TP est vivement recommandée.

Fréquence des cours				
	UE semestrielle			UE annuelle
	0-3 ECTS	4 ECTS	6 ECTS	8+ ECTS
TP	10 regroupements			20 regroup.
Cours	4 regroup. + 4 webconf.	5 regroup. + 5 webconf.	6 regroup. + 5 webconf.	10 regroup. + 10 webconf.
Anglais	15 séances semestrielles de 2 heures			
durée d'un regroupement et d'une webconférence : 1H20				

Le planning est consultable sur le site Internet www.cnam.re

Examens

Les examens sont programmés à la fin de chaque semestre. Les enseignements font l'objet de modalités d'évaluation spécifiques. Chaque inscription donne droit de se présenter à deux sessions d'examens par UE (hors unités d'activité). Les candidats ne sont admis à composer que pour les enseignements auxquels ils sont inscrits. Il est possible de suivre les enseignements sans se présenter aux examens. Une attestation de suivi de formation pourra ainsi être délivrée sur demande. Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves et sont consultables en ligne sur votre espace personnel ou directement au centre régional du Port. Aucun résultat est communiqué par téléphone ou par courriel.



pour en savoir plus, consultez notre guide : www.cnam.re

Tarifs 2020-2021

Les tarifs ci-après sont donnés à titre indicatif et sont révisables annuellement après approbation du Conseil d'Administration. Nous nous tenons à votre disposition pour obtenir un devis détaillé.

Tarif prise en charge individuelle	individuel payant / CPF	demandeur d'emploi *
Frais de dossier ¹	18€	18€
Droit d'inscription forfaitaire ²	200€	200€
Droit complémentaire par UE (tarification hors FOAD)	14,5€ / heure présentiel	Cat. 1 à 4 : 12€ / ECTS Cat. 5 à 8 : 36€ / ECTS
- Droit complémentaire par UE ³ (tarification FOAD)		Cat. 1 à 4 : 12€ / heure Cat. 5 à 8 : 14,5€ / heure
- Unité d'activité (UA)		

* tarification hors prise en charge par un organisme tiers et sur présentation des justificatifs (cf. pièces à fournir pour l'inscription)

Cat. 1 à 4 : inscrit à Pôle emploi en catégories 1 à 4

Cat. 5 à 8 : inscrit à Pôle emploi en catégories 5 à 8 - tarif applicable **UNIQUEMENT** après accord de la direction.

Pour toute autre demande de financement par un tiers, merci de nous consulter.

Tarif prise en charge employeur

Dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'un dispositif proAlternance, la formation est prise en charge par l'entreprise via son Opco (opérateur de compétence) et le salarié bénéficie d'une rémunération ou du maintien de salaire. N'hésitez pas à consulter nos conseillers pour étudier le financement le plus approprié.

Possibilité de prise en charge totale ou partielle : plan de formation de l'entreprise, CPF individuel, CPF de transition contrat de professionnalisation, dispositif proAlternance, contrat de sécurisation professionnelle (CSP), convention de reclassement professionnel (CRP)...

¹ pour la première inscription au centre régional du Cnam uniquement - ² droit individuel de base d'un montant forfaitaire de 200 € payable au titre de chaque année universitaire d'inscription - ³ pour les unités d'enseignement (UE) qui ne sont pas ouvertes ni proposées à La Réunion mais dont les enseignements sont dispensés en formation ouverte à distance (FOAD) dans un autre centre organisateur Cnam.

"Ma réussite,
c'est le cnam !"



Centre régional du Port

18 rue Claude Chappe ZAC 2000
info@cnam.re
Tél. 0262 42 28 37 - Fax : 0262 55 68 27
du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30
et de 13h30 à 17h00
et le vendredi de 8h15 à 12h15

Centre d'enseignement de St Joseph

Contact : Alan LEFEVRE
info@cnam.re
Association Village Bougé Jeunesse
224, rue Raphaël Babet
du lundi au vendredi de 16h30 à 21h00